

Le 22 janvier 2007

Premier certifié "Réseau d'eau expert" pour le diagnostic des réseaux d'eau dans le bâtiment

Le CSTB a décerné le 17 janvier dernier la marque REEX® "Réseau d'eau expert", associée à la certification "CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED". Cette nouvelle marque de certification, unique en France, récompense le diagnostiqueur de réseaux d'eau qui s'engage sur la conformité de sa prestation par rapport à un référentiel officiel en association avec une démarche qualité confortant la pérennité de ses actions. Gérard Nicolas, Directeur à la société OFIS, premier certifié REEX, a reçu des mains d'Alain Maugard, Président du CSTB, le certificat reconnaissant son aptitude aux compétences requises. Objectif : garantir à ses clients une qualité de ses réseaux d'eau reconnue et objective.

Depuis quelques années, les autorités sanitaires et les gestionnaires de parcs immobiliers ont pris conscience de l'impact sanitaire, économique et environnemental des installations d'eau. La qualité de l'eau, les exigences sanitaires et de confort, la nécessaire réduction des coûts sont de plus en plus prises en compte. Les centres hospitaliers et les collectivités locales ont soutenu la création de cette certification des réseaux d'eau qui leur permet de repérer les compétences des diagnostiqueurs sur :

- Leur capacité de mettre leurs installations en conformité par rapport à la réglementation
- Une meilleure gestion de l'eau (économies, meilleur usage)
- L'évaluation des risques ou l'amélioration du confort (débits, températures, volumes).

Des maîtres d'ouvrage, distributeurs d'eau, bureaux de contrôle, prestataires de diagnostic, la Direction Générale de Santé et le CRECEP (Centre de recherche et d'expertise et de contrôle des eaux de Paris) ont participé à l'élaboration du référentiel.

Afin de tenir compte de la variété des prestations proposées, la certification présente deux niveaux : "constat" et "expertise". Elle atteste des moyens (équipements, compétences, organisation) d'une entité au bon déroulement des diagnostics, s'attachant, soit à détecter les éventuels désordres (constat), soit en identifier les causes et proposer les bons remèdes (expertise). Dans ce dernier cas, les moyens à mettre en œuvre (matériels et compétences) étant très spécifiques, la certification considère trois spécialités : technique (hydraulique, corrosion, entartrage), risque sanitaire (risque de brûlure, présence de légionelle, présence de plomb) et économie d'eau et d'énergie. Ces spécialités peuvent faire l'objet d'une certification à l'unité ou pour l'ensemble. Seul l'engagement sur tous les critères de la certification donne droit à l'apposition de la marque de qualité REEX®.



La marque REEX® est délivrée au diagnostiqueur ayant été certifié pour la totalité des spécialités : technique, risque sanitaire, économie d'eau et énergie.



Le logo de la certification est délivré pour une certification à l'unité.

Le passage à la certification de ses services de diagnostiqueur est pour OFIS, filiale de Veolia Environnement, l'aboutissement de dix ans de travail : études de terrain, connaissance réglementaire, retours d'expériences ont nourri ses compétences. OFIS a obtenu la marque REEX[®], qui inclut les trois spécialités de l'Expertise.

CSTB

François Derrien

Chef de la Division Eaux et
Bâtiments

Tel : 01 64 68 82 80

francois.derrien@cstb.fr

Contacts

OFIS

Sylvain Camilla

Directeur général adjoint

Tel : 01 56 04 78 00

s.camilla@envirosante.net



Remise du certificat REEX[®] par Alain Maugard, Président du CSTB, à Gérard Nicolas, Directeur à OFIS et Sylvain Camilla, Directeur général adjoint d'OFIS



Sylvain Camilla, Directeur général adjoint d'OFIS, premier certifié REEX[®]



Diagnostic de réseaux d'eau.



Diagnostic de réseaux d'eau.